Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SL

C10 : Langage et société

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SL-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyser une situation de communication et son cadre social (3 questions) **Page 3**

2. Exploiter des données et construire une interprétation (4 questions) **Page 5**

3. Concevoir une démarche de recherche et une action argumentée (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesl.fr/assets/annales/licence-sl/C10 - Comprendre et participer aux liens entre science du langage et société/2026/Licence Sciences du Langage - C10 - Comprendre et participer aux liens entre science du langage et société - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyser une situation de communication et son cadre social

La Médiathèque des Rives, à Valmont, souhaite améliorer l'accueil des personnes qui rencontrent des difficultés à comprendre les informations affichées ou à échanger avec le personnel. Le dossier rassemble des observations et des réponses de questionnaire, ainsi que des repères juridiques pour distinguer faits, interprétations et choix de conception.

Partie 1

Question 1.1. Formulez la problématique sociolinguistique de l'étude sous la forme d'une question précise. Identifiez deux dimensions de la situation parmi les usages langagiers, les supports écrits, l'organisation de l'espace, les répertoires linguistiques des usagers et les pratiques professionnelles, puis justifiez brièvement chaque choix à partir du dossier.

Problématique : comment les supports écrits, l'organisation de l'accueil et les échanges avec le personnel participent-ils à l'orientation et à la compréhension des usagers aux répertoires linguistiques divers ?

Dimensions retenues : les supports écrits, car un panneau d'orientation est placé après le seuil et le questionnaire porte sur la compréhension des indications écrites ; l'organisation de l'espace, car trois personnes sur douze n'ont pas repéré le point d'accueil. Les reformulations rapportées par les agents invitent également à étudier les usages langagiers, sans présumer des compétences des personnes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Étudier comment les supports écrits, l'organisation de l'accueil et les échanges influent sur l'orientation et la compréhension des usagers.

Question 1.2. À partir du tableau de la partie 1, relevez deux faits observés et formulez, pour chacun, une interprétation possible qui ne soit pas présentée comme une certitude. Indiquez une donnée supplémentaire qui permettrait de tester l'une de ces interprétations.

Faits observés : trois personnes sur douze disent ne pas avoir repéré le point d'accueil à leur entrée ; des agents rapportent des demandes reformulées ou répétées lors de certains échanges.

Interprétations possibles : le panneau pourrait être peu visible ou peu explicite ; les reformulations pourraient signaler un besoin de clarification, ou servir à vérifier une information. Pour tester l'hypothèse sur le panneau, on pourrait observer plusieurs parcours et demander aux visiteurs s'ils l'ont repéré et compris. Les occurrences observées ne permettent pas de généraliser à l'ensemble des usagers.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trois personnes sur douze n'ont pas repéré le point d'accueil ; des reformulations sont rapportées. La visibilité du panneau pourrait jouer un rôle, à vérifier par observation.

Question 1.3. Proposez deux principes de conception pour rendre les informations de la médiathèque plus accessibles sans dévaloriser les langues et variétés linguistiques des usagers. Reliez votre réponse au cadre du DT 3 et distinguez clairement ce qui relève d'une obligation ou d'un principe juridique de ce qui relève d'un choix de conception.

Cadre juridique : l'article 2 de la Constitution établit que la langue de la République est le français, et la loi du 4 août 1994 encadre son emploi dans les informations destinées au public. Les supports doivent respecter ce cadre ; des compléments peuvent être envisagés dans les conditions applicables.

Choix de conception : employer des formulations françaises courtes, explicites et associées à des repères visuels cohérents ; proposer, si les usages constatés le justifient, des traductions ou supports complémentaires. Tester ces choix avec des usagers aux répertoires divers, sans présumer de leurs langues ni présenter une variété comme déficiente.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter le cadre applicable à l'emploi du français et concevoir des informations claires, complétées si utile par des repères visuels ou des traductions adaptées aux usages observés.

2. Exploiter des données et construire une interprétation

Un questionnaire anonyme a été proposé à 180 personnes rencontrées pendant deux semaines en avril, et 120 réponses sont exploitables. Les réponses concernant la compréhension des indications écrites sont réparties selon que les personnes déclarent ou non avoir demandé une aide linguistique au cours des trois derniers mois, avec des informations sur les limites du recueil.

Partie 2

Question 2.1. Calculez le taux de questionnaires exploitables parmi les personnes sollicitées. Présentez le calcul, arrondissez le résultat à une décimale, puis expliquez ce que ce taux mesure et ce qu'il ne permet pas, à lui seul, de conclure. Complétez le document réponse DR 1.

Le taux se calcule en rapportant les 120 questionnaires exploitables aux 180 personnes sollicitées : **120 ÷ 180 × 100 = 66,7 %**, après arrondi à une décimale. Il mesure la part des personnes sollicitées dont le questionnaire est exploitable. À lui seul, il ne précise pas pourquoi certains questionnaires sont absents ou inexploitables et ne permet pas d'établir que les répondants représentent l'ensemble des usagers de la médiathèque.

DR 1, calcul du taux exploitable

Calcul demandé	Opération	Résultat
Taux de questionnaires exploitables	120 ÷ 180 × 100	... 66,7 %
Réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » : groupe ayant demandé une aide		... %
Réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » : groupe n'ayant pas demandé d'aide		... %
Écart entre les deux proportions		... points de pourcentage

✓ RÉPONSE À RETENIR

120 questionnaires exploitables sur 180 personnes sollicitées, soit 66,7 %.

Question 2.2. Dans chacun des deux groupes, calculez la proportion de répondants ayant répondu « parfois ou rarement » ou « jamais ». Présentez les deux calculs et leur écart en points de pourcentage, arrondi à une décimale. Complétez le document réponse DR 1.

Groupe	Calcul	Proportion
A demandé une aide	(15 + 6) ÷ 60 × 100	35,0 %
N'a pas demandé d'aide	(7 + 2) ÷ 60 × 100	15,0 %
Écart	35,0 − 15,0	20,0 points

Dans chaque groupe, on additionne les réponses « parfois ou rarement » et « jamais », puis on divise cet effectif par les 60 répondants du groupe. On obtient 21 réponses sur 60 avec demande d'aide et 9 sur 60 sans demande d'aide. La différence entre les proportions est exprimée en points de pourcentage, et non en pourcentage de

variation.

DR 1, proportions et écart

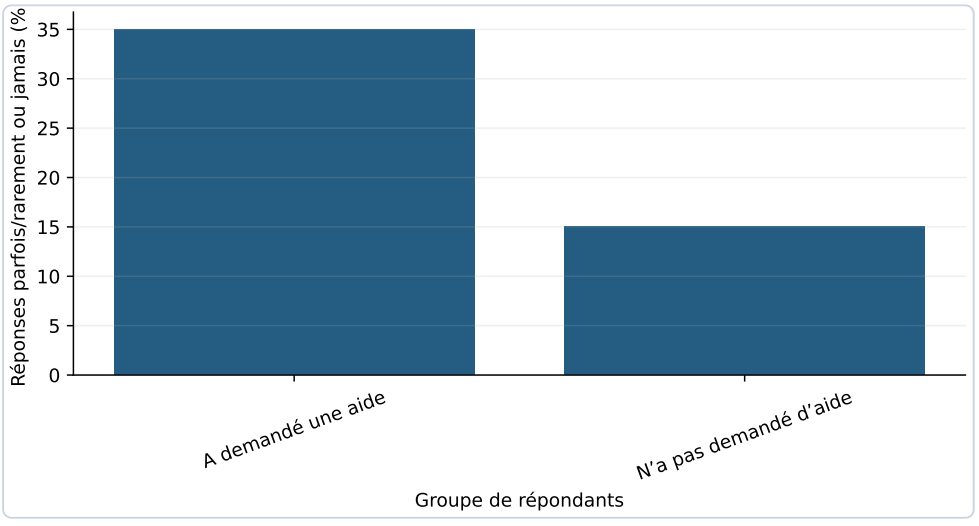
Calcul demandé	Opération	Résultat
Taux de questionnaires exploitables		... %
Réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » : groupe ayant demandé une aide	(15 + 6) ÷ 60 × 100	35,0 %
Réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » : groupe n'ayant pas demandé d'aide	(7 + 2) ÷ 60 × 100	15,0 %
Écart entre les deux proportions	35,0 − 15,0	20,0 points de pourcentage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avec demande d'aide : 35,0 %; sans demande d'aide : 15,0 %. Écart : 20,0 points de pourcentage.

Question 2.3. En deux ou trois phrases, interprétez les résultats de la question 2.2. Indiquez une association que les données permettent de décrire et expliquez pourquoi elles ne suffisent pas à établir un lien de causalité entre la demande d'aide et la compréhension des indications.

Parmi les répondants, les réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » sont plus fréquentes chez ceux qui déclarent avoir demandé une aide linguistique : 35,0 %, contre 15,0 % dans l'autre groupe, soit un écart de 20,0 points. Les données décrivent donc une association entre demande d'aide déclarée et compréhension déclarée. Elles ne prouvent pas que la demande d'aide cause les difficultés : la sélection des répondants, d'autres facteurs ou le sens de la relation peuvent intervenir, et aucune mesure indépendante ne vérifie la compréhension effective.



✓ RÉPONSE À RETENIR

La demande d'aide déclarée est associée à davantage de difficultés de compréhension déclarées, sans preuve de causalité.

Question 2.4. Indiquez deux limites du dispositif d'enquête décrites dans le DT 2. Pour chacune, proposez une amélioration concrète du recueil qui permettrait de mieux documenter les pratiques langagières ou les conditions de compréhension.

Le questionnaire ne demande pas aux personnes de déclarer une langue d'origine : cela ne décrit donc pas leurs répertoires ou usages linguistiques. Ajouter une question facultative et ouverte sur les langues et variétés mobilisées, avec la possibilité de ne pas répondre, permettrait de mieux documenter ces pratiques sans présumer l'origine. Par ailleurs, aucune mesure indépendante ne vérifie la compréhension effective. Compléter le questionnaire par l'observation consentie d'une tâche réelle et par une reformulation de la consigne permettrait d'observer les stratégies de compréhension dans leur contexte.

Limites du questionnaire et améliorations proposées

Limite décrite dans le DT 2	Amélioration du recueil
Aucune question sur les langues d'origine ou les répertoires linguistiques	Question facultative et ouverte sur les langues et variétés utilisées, sans présumer l'origine
Aucune mesure indépendante de la compréhension effective	Observation consentie d'une tâche réelle et reformulation de la consigne

Deux compléments concrets pour documenter les pratiques et les conditions de compréhension.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ajouter une question facultative sur les usages linguistiques et observer, avec accord, une tâche de compréhension.

3. Concevoir une démarche de recherche et une action argumentée

La médiathèque envisage une expérimentation de six semaines sur l'orientation à l'entrée et la compréhension des consignes. Le candidat doit proposer une observation comparative faisable et éthique, en s'appuyant sur le plan de la zone d'accueil et sans réduire les compétences langagières à une seule langue ou à une catégorie supposée homogène.

Partie 3

Question 3.1. Proposez un protocole d'observation comparant la situation avant et pendant l'expérimentation de six semaines. Précisez le ou les lieux à observer à l'aide du DT 1, au moins deux indicateurs observables, la manière de recueillir les données et un élément à maintenir comparable entre les deux périodes. Complétez le document réponse DR 2.

Avant l'expérimentation, puis pendant ses six semaines, observer le parcours de l'entrée aux espaces de consultation, aux repères 1, 2 et 3 du DT 1. Pour chaque interaction, relever si une demande de clarification suit une indication et si la personne atteint le lieu demandé. Noter aussi le créneau, l'affluence et le type d'information recherchée. L'unité d'observation va du premier tour de parole à la clôture de l'échange. Définir la même grille avant le recueil et observer les mêmes créneaux aux deux périodes.

DR 2 complété : protocole d'observation

Rubrique	Proposition du candidat
Lieu ou lieux observés en référence au DT 1	Repères 1, 2 et 3
Indicateur observable 1	Clarification demandée
Indicateur observable 2	Lieu demandé atteint
Mode de recueil et unité d'observation	Grille par interaction
Élément maintenu comparable avant et pendant l'expérimentation	Mêmes créneaux, même grille
Précaution de protection des personnes et des données	
Précaution contre un biais d'observation ou de catégorisation	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Observer les repères 1, 2 et 3 avec les mêmes indicateurs, la même grille et les mêmes créneaux avant et pendant l'expérimentation.

Question 3.2. Présentez deux précautions éthiques et méthodologiques à appliquer au recueil. Au moins une précaution doit concerner la protection des personnes et des données, et au moins une autre la prise en compte des répertoires linguistiques ou la prévention des biais d'observation. Complétez le document réponse DR 2.

Informer les personnes de la finalité du recueil, déterminer la base juridique appropriée avec le responsable compétent, limiter les données au nécessaire et les protéger. Ne consigner aucun nom ni information directement identifiante inutile. Pour prévenir les biais, définir les catégories avant l'observation et utiliser une grille commune.

Décrire les conduites observables sans déduire les compétences ou le répertoire linguistique d'une personne à partir de son apparence ou de sa demande. Les langues et supports complémentaires doivent être choisis selon les usages constatés, et non selon des suppositions sur les usagers.

DR 2 complété : précautions éthiques et méthodologiques

Rubrique	Proposition du candidat
Lieu ou lieux observés en référence au DT 1	
Indicateur observable 1	
Indicateur observable 2	
Mode de recueil et unité d'observation	
Élément maintenu comparable avant et pendant l'expérimentation	
Précaution de protection des personnes et des données	 Informer, limiter, protéger
Précaution contre un biais d'observation ou de catégorisation	 Décrire sans supposer les langues

✓ RÉPONSE À RETENIR

Informer et protéger les personnes, limiter les données recueillies et observer des conduites sans présumer du répertoire linguistique des usagers.

Question 3.3. Rédigez une recommandation de 80 à 120 mots à destination de la responsable de la médiathèque. Proposez une action prioritaire, appuyez-vous sur au moins un résultat chiffré du DT 2, nommez une limite de ce résultat et prévoyez un moyen de vérifier les effets de l'action.

Madame la Responsable, je recommande de tester en priorité une signalétique d'orientation plus visible dès l'entrée, complétée par des consignes courtes, une mise en page lisible et des repères visuels. Dans le questionnaire, 21 répondants sur 60 ayant demandé une aide linguistique déclarent comprendre les indications parfois, rarement ou jamais, soit 35 %, contre 9 sur 60, soit 15 %, parmi ceux n'ayant pas demandé d'aide. L'écart de 20 points décrit une association, mais ne prouve pas que la demande d'aide cause une moindre compréhension : les réponses sont déclaratives et aucune mesure indépendante n'a été réalisée. Évaluons l'essai pendant six semaines en observant, aux mêmes créneaux et avec la même grille, les demandes de clarification et l'orientation réussie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tester une signalétique d'entrée claire et mesurer, avant et pendant six semaines, les demandes de clarification et l'orientation réussie.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BTS Sciences du langage, C10 : Langage et société, session 2026, porte le code 26-LIC-SL-EP1. D'une durée de deux heures et dotée d'un coefficient indicatif de 3,0, elle étudie l'accueil à la Médiathèque des Rives. Elle évalue l'analyse sociolinguistique, le calcul et l'interprétation de proportions, la conception d'une observation comparative et la formulation d'une recommandation éthique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule par p = n/N × 100, où n est l'effectif concerné et N celui du groupe étudié.
- Le taux de questionnaires exploitables est 120/180 × 100 = 66,7 % ; il ne prouve pas que les répondants représentent tous les usagers.
- Les réponses « parfois ou rarement » ou « jamais » représentent 35 % du groupe ayant demandé une aide et 15 % de l'autre groupe, soit 20 points d'écart.
- Une différence entre groupes décrit une association observée, mais ne démontre pas à elle seule une causalité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Séparez explicitement les faits recueillis des interprétations et signalez ce qui reste à vérifier.
- Pour chaque pourcentage, indiquez les effectifs utilisés, le calcul, l'arrondi demandé et l'unité.
- Dans une comparaison avant-après, gardez comparables les créneaux, les lieux et la grille d'observation.
- Définissez les catégories avant le recueil, limitez les données aux besoins de l'étude et évitez les suppositions sur les langues des personnes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une proportion à partir des effectifs du tableau ?

Divisez l'effectif correspondant à la réponse étudiée par l'effectif total du groupe, puis multipliez par 100. Pour comparer deux proportions en pourcentage, soustrayez l'une à l'autre et exprimez le résultat en points de pourcentage.

Q : Pourquoi une différence entre les groupes ne prouve-t-elle pas que l'aide améliore ou dégrade la compréhension ?

Les données décrivent des réponses déclarées et une association entre groupes. La sélection des répondants, les situations vécues, la formulation des questions ou d'autres facteurs peuvent expliquer une différence. De plus, le questionnaire ne mesure pas indépendamment la compréhension effective.

Q : Comment organiser une observation comparative avant et pendant les six semaines ?

Observez les mêmes lieux et créneaux avec une grille identique et des catégories définies à l'avance. Notez le contexte, le type de demande, les clarifications et l'issue observable de l'échange, puis comparez les indicateurs recueillis avant et pendant l'expérimentation.

Q : Quelles précautions de protection et de méthode faut-il prévoir dans le protocole ?

Définissez la finalité, limitez les données au nécessaire, informez les personnes et déterminez la base juridique avec le responsable compétent. Évitez les informations identifiantes inutiles et utilisez des catégories d'observation cohérentes, sans supposer les répertoires linguistiques des personnes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesl.fr/assets/annales/licence-sl/C10 - Comprendre et participer aux liens entre science du langage et société/2026/Licence Sciences du Langage - C10 - Comprendre et participer aux liens entre science du langage et société - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Sciences du Langage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.